



Intitulé de la formation : Habilitation électrique pour chargé.e d'intervention Générale **BT** selon la NF C 18 510

Durée : 3 jours consécutifs (initiale) ou 1,5 jour (recyclage)

Prix : 575 € HT par participant.e

Public :

Cette formation s'adresse à un public électricien chargé d'intervention.

Pré-requis :

Pour suivre cette formation dans les meilleures conditions possible, il est obligatoire pour chaque stagiaire de détenir un diplôme dans les métiers de l'électricité ou de disposer d'une expérience professionnelle d'électricien avérée. Chacun d'entre eux devra également être munis des équipements de protection individuelle.

Pour recyclage : Disposer d'un titre d'habilitation BR et se présenter à la formation muni de son titre d'habilitation en cours de validité.

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de cette formation, le stagiaire pourra accompagner les électriciens dans la mise en application des prescriptions de sécurité lors des opérations sur la consignation des ouvrages électriques **BT**. Enfin il sera en mesure de s'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et situations propres à leurs établissements. L'issue de cette formation est de permettre à l'employeur de délivrer au présent stagiaire son titre d'habilitation.

Moyens pédagogiques :

Chaque stagiaire bénéficie d'un accompagnement pédagogique adéquat de la part du formateur. Des supports permettant de suivre la formation et la prise de note seront remis aux stagiaires en supplément des supports projetés. Des travaux de groupe et jeux de rôles sont également employés.

Evaluation :

En fin de formation, un QCM est présenté aux stagiaires selon la norme NF C 18 510.

Programme :

→ **Tronc commun (personnel électricien):**

- l'évaluation des risques,
- les dangers de l'électricité,
- les appareillages en **BT**,
- les limites, zones et opérations liées,
- les équipements de protection,
- les rôles et titres d'habilitation,
- procédure et déroulement des travaux hors tension,
- procédure et déroulement des interventions,
- les opérations spécifiques de manœuvres, mesurages, vérifications et essais,
- la procédure en cas d'accident et d'incendie électrique.

→ **Module spécifique :**

- le chargé d'interventions générales BR : rôle et opérations

→ **Travaux pratiques et pédagogiques sur installations.**

Programme recyclage :

→ **Apports théoriques :**

- retour d'expérience,
- les nouvelles dispositions réglementaires,
- l'évaluation des risques,
- les limites, zones et opérations liées,
- les équipements de protection,
- les rôles et titres d'habilitation,
- les outillages et matériels électriques,
- la procédure en cas d'accident électrique,
- la procédure en cas d'incendie électrique,
- chargé d'opération BR : rôle et opérations.

→ **Travaux pratiques et pédagogiques.**